

COMMUNIQUÉ  
Du 4 mars 2015

COMITE NATIONAL DROITS ET BIEN TRAITANCE :  
L'AD-PA ATTEND DES REPNSES

L'AD-PA salue l'initiative de cette réunion du CNBD car elle est l'occasion de réflexions sur les questions essentielles de droits et libertés.

Au-delà de rapports de qualité (lien domicile/établissement, question des moyens humains et financiers, prise en compte de la parole des personnes accompagnées, changement de regard de la Société, ...), l'AD-PA a rappelé la nécessité d'approfondir les questions portant sur la liberté d'aller et venir, de consentement, d'accès et d'effectivité des droits et liberté, ...

L'AD-PA attend donc que l'Etat avance des actions concrètes pour améliorer le quotidien des personnes âgées, à domicile comme en établissement, et fasse ainsi les choix budgétaires nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter : @AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

*L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.*